



Union syndicale de la santé
et de l'action sociale CGT du Cher

8, place Malus - 18000 Bourges

TEL. : 02 48 50 55 38

E. mail : usd-sante.cgt18@wanadoo.fr

Bourges, le 6 septembre 2022

Exigeons des solutions !

Le gouvernement ferme des dizaines de maternités, de services d'Urgences et continue de fermer des lits dans toutes les spécialités des établissements et structures sanitaires, médico-sociales et sociales. Le nouveau Ministre de la Santé et de la prévention veut inscrire dans la normalité un "triage" des malades pour refuser l'accès aux Urgences, c'est inadmissible et va à l'encontre de la déontologie des professionnels. Il faut qu'il réponde maintenant à la colère et aux désaccords qui s'expriment de partout. Le gouvernement doit reculer et par décret décider de :

- Revaloriser les salaires de toutes et tous.
- Titulariser les 200.000 précaires des hôpitaux publics, médecins et non médecins, ainsi que tous les autres salariés précaires des établissements du sanitaire, du médico-social et social.
- Régulariser les médecins PADHUE (Praticiens Diplômés Hors Union Européenne).
- Rémunérer au minimum du SMIC les étudiants et stagiaires.

Des décisions politiques courageuses et ambitieuses sont à prendre pour renforcer l'attractivité de nos professions :

- Convaincre les 180.000 collègues encore en activité de revenir travailler à l'hôpital ou dans un autre secteur de notre champ ;
- Attirer à nos métiers de nouveaux professionnels ;
- Accompagner et soutenir les personnels déjà en place.

Dans notre département, l'hôpital J. Cœur ne fait pas exception !

Ce n'est pas moins de 180 lits qui ont fermé cet été (sans compter ceux fermés définitivement auparavant), ce qui a entraîné la fermeture de services de médecine et de chirurgie d'hospitalisation complète.

Quelques exemples :

- Service de 30 lits de chirurgie ORL-Vasculaire ; la spécialité ORL risque de disparaître en raison de l'absence de spécialistes.
- Service de 20 lits d'hospitalisation de semaine de cardiologie.
- Service de 30 lits de médecine.

Ces fermetures ont pour conséquence une charge de travail accablante et éprouvante, un épuisement des professionnels, une avalanche d'arrêts de travail. Un mal profond a envahi la profession, provoqué par des années de politiques de Santé destructrices qui s'illustre par des pratiques de management malveillant, des contraintes excessives impactant de façon importante la vie personnelle, le travail dégradé qui remet en cause les valeurs des soins et l'éthique des professionnels. La prise en charge des patients s'en trouve très dégradée, la population est en danger !

Pour défendre le système de santé et de protection sociale, il est primordial de défendre aussi la hausse des salaires. Le développement des primes fluctuantes et non soumises à cotisations sociales met à mal le financement de la Sécurité Sociale et de nos retraites !

AGIR POUR LES SALAIRES

Tous MOBILISÉS POUR PLUS DE JUSTICE SOCIALE !

Sans surprise, la Première Ministre a annoncé la poursuite des réformes libérales et notamment celle des retraites. Si elle promet des mesures en faveur du pouvoir d'achat, celles-ci ne compensent même pas l'inflation et ne rattrapent pas des années de politique d'austérité.

Le gouvernement Borne, comme ses prédécesseurs, s'entête à tourner le dos aux attentes des travailleurs et de leurs familles. Mais cette obstination ne fait pas taire les luttes dans les entreprises. Au contraire, elles se multiplient et permettent aux salariés d'arracher des augmentations de salaires après réouverture des négociations. Parce que les politiques d'austérité conjuguées à l'inflation dégradent les conditions de vie des salariés, et aussi celles des retraités, des précaires, des privés d'emploi, des étudiants...

La CGT porte 10 mesures d'urgence pour répondre aux aspirations des travailleurs et de leurs familles :

1. L'augmentation des salaires et du Smic pour répondre à l'urgence sociale !
2. L'égalité professionnelle et salariale entre les femmes et les hommes
3. La reconnaissance des diplômes dès l'embauche et le paiement de la qualification
4. Un revenu de remplacement pour tous les privés d'emploi au minimum au niveau du Smic !
5. L'augmentation des pensions des retraités avec un niveau minimum de 2 000 euros brut
6. Une allocation d'autonomie pour les étudiants et les jeunes en recherche d'un premier emploi et une augmentation des salaires pour les apprentis
7. Encadrement à la baisse des loyers et plafonnement de la quittance à 20 % du revenu des ménages
8. Abaisser le taux de TVA à 5,5 % sur les produits de première nécessité
9. La baisse des prix des carburants, en ponctionnant sur les revenus du capital des entreprises multinationales du secteur pétrolier
10. L'arrêt des exonérations de cotisations sociales et fiscales et le conditionnement des aides publiques aux entreprises



Ces propositions sont un point d'appui afin de réfléchir ensemble aux réponses à apporter pour améliorer vraiment et durablement le quotidien et construire ensemble les mobilisations pour y parvenir.

**La CGT appelle à la mobilisation le 29 septembre
à une journée de grève interprofessionnelle
pour exiger des hausses de salaires et de véritables mesures pour le pouvoir d'achat.**

TOUS EN GREVE ET MANIFESTATIONS LE 29 SEPTEMBRE

BOURGES 10H00

VIERZON 10H30

ST AMAND 10H30